



## Licencié et Gérant de SARL

Par **pierretorres**, le **09/11/2011** à **11:35**

Bonjour,

Je suis à plein temps depuis 22 ans dans une entreprise qui vient de m'annoncer mon licenciement. Par ailleurs, j'ai créé une petite entreprise dont je suis le seul gérant non salarié qui a perdu 3470 € en 2010. Afin qu'il n'y ait pas d'interférence avec mes droits aux Assedic, dois-je fermer ou vendre cette entreprise avant la date effective de la fin de mon préavis ?

Je vous remercie de vos réponses.

Pierre Torres

Par **P.M.**, le **09/11/2011** à **16:39**

Bonjour,

A priori, vous pouvez conserver cette activité si elle ne vous apporte pas un revenu supérieur à 70 % de l'ensemble...